

LA NOTION DE PÉCHÉS DANS L'ISLAM (PARTIE 1 SUR 3)

Évaluation:

Description: Ces leçons présentent au lecteur les péchés, leurs types, leur gravité, comment ils sont pardonnés et comment ils affecteront une personne dans la prochaine vie.

Catégorie: [Cours](#) › [Les actes d'adoration](#) › [Diverses oeuvres recommandées](#)

Par: Imam Kamil Mufti (© 2013 NewMuslims.com)

Publié le: 29 May 2019

Dernière modification le: 16 Sep 2017

Objectifs:

- Apprendre la définition du péché et de la mécréance
- Apprendre quels sont les types de péchés.
- Apprendre quelques exemples de mécréance.
- Apprendre ce qu'est un mécréant.
- Apprendre les 4 excuses qui préservent le musulman d'être un mécréant.
- Apprendre si une personne peut retourner dans l'Islam après l'avoir quitté.

Termes arabes:

- Imane* - la foi, la croyance ou la conviction.
- Kufr* – la mécréance.
- Kafir* – (pluriel: *kuffar*) mécréant.
- Chahadah* – l'attestation de foi.
- Shariah* – la loi islamique.
- Chirk* – un mot qui signifie l'assignation de partenaires à Allah, ou l'assignation d'attributs divins à un autre qu'Allah, ou la croyance que la source du pouvoir, des nuisances et des bienfaits est un autre qu'Allah.
- Sunnah* - Le mot *Sunnah* a plusieurs significations dépendant du domaine où il est utilisé. Cependant, il est généralement admis qu'il s'agit de tout ce qui a été rapporté, déclaré, fait ou approuvé par le Prophète.

Définition et types de péchés

Le péché est défini comme un acte de désobéissance dans lequel une personne renonce à un commandement d'Allah. Un pécheur va à l'encontre de la *Chariah* lorsqu'il s'oppose à un ordre d'Allah donné dans le Coran ou dans la *Sunnah*. Les savants décrivent le péché avec l'expression imagée "sortir" de l'obéissance divine en faisant ce qui est interdit ou en délaissant ce qui est obligatoire. L'Islam enseigne que l'homme ne naît pas dans le péché, mais qu'il devient pécheur lorsqu'il en commet un.



Les péchés peuvent être classés comme suit:

a) **Kufr** (mécréance): Il fait sortir la personne du giron de l'Islam et en fait un mécréant. Des exemples de ce péché seront exposés ci-dessous, mais il doit être clair que le *kufr* fait sortir la personne du giron de l'Islam lorsqu'elle est consciente de la nature et de la gravité du péché qu'elle commet. En substance, le *kufr* est une "sortie" totale de l'Islam et un refus total de l'obéissance divine. Celui qui commet le *kufr* est appelé "mécréant" (arabe: *kafir*) et il n'est plus musulman. S'il meurt ainsi, il entrera en Enfer et y demeurera pour toujours (9:84; 24:55). Il convient de noter que qualifier quelqu'un de *kafir* (mécréant) n'est pas du ressort de l'individu lambda; c'est une décision émise par des savants islamiques. Si un musulman voit un autre commettre un acte de *kufr*, il doit lui donner le conseil avec insistance, mais il ne doit pas lui attribuer le qualificatif de mécréant.

Il est également important de noter que malgré qu'elle soit devenue mécréante, une personne peut réintégrer le giron de l'Islam à tout moment *avant* son décès.

b) **Les péchés majeurs et mineurs**: Celui qui commet des péchés majeurs et mineurs ne perd pas toute sa foi et reste dans le giron de l'Islam (49: 6; 2: 282). Une telle personne est musulmane, mais sa foi est entamée (en arabe: "*imane*").

Le reste de la leçon expliquera ce qu'est la mécréance.

La définition de la mécréance

La "mécréance" (en arabe: *kufr*) est définie comme l'absence de foi (en arabe: *imane*) par les savants musulmans. Peu importe que la personne la proclame ou qu'elle la porte dans son cœur.^[1] En d'autres mots, 'la mécréance' (en arabe: *kufr*) est toute parole, tout acte ou toute croyance qui vont à l'encontre de la foi (en arabe: *imane*).

Exemples de mécréance

1. Commettre le *chirk*.

2. Détester ou maudire Dieu et le Coran.
3. Détester, maudire, insulter ou railler le Prophète Muhammad, même lorsque la personne est convaincue de sa véracité.
4. Dire que le Prophète Muhammad mentait.
5. Savoir que le Prophète prêchait la vérité, mais refuser de suivre ses préceptes.
6. Railler n'importe quel précepte de l'Islam.
7. Se prosterner devant une idole.
8. Adorer le Prophète Muhammad de la même manière que les chrétiens adorent Jésus.

Qui est mécréant, *Kafir*?

Un mécréant est une personne qui ne croit pas au message du Prophète Muhammad. C'est celui qui n'a pas prononcé les deux attestations de foi, qui n'a pas la foi islamique valide (imane), ou qui a une croyance, prononce un mot ou commet un acte de mécréance.

Il y a un point important à comprendre à ce stade. Si une personne qui devient musulmane en prononçant l'attestation de foi (*chahadah*) a une croyance, prononce ou commet ce qui est considéré comme du *kufr*, elle ne devient pas nécessairement mécréante. La raison en est qu'après être devenu musulman, il y a certains obstacles qui empêchent une personne de devenir un kafir.

Les excuses qui préservent le musulman d'être un mécréant

Un musulman peut tomber dans la mécréance, mais ne pas devenir un mécréant pour autant en raison de l'une des quatre excuses suivantes:[\[2\]](#)

1. L'ignorance

Un converti, un musulman qui a grandi dans un pays lointain ou un musulman qui a été élevé dans un environnement non religieux peuvent ignorer les croyances fondamentales, les devoirs religieux et les interdictions de l'Islam. Une telle personne peut ne pas savoir, par exemple, que l'Islam interdit l'homosexualité ou qu'il exige cinq prières par jour. Ces personnes peuvent tomber dans la mécréance, mais ne deviennent pas des mécréants car aux yeux d'Allah, elles peuvent être excusées pour leur ignorance.

2.L'erreur

Une personne peut être à côté de la plaque et faire quelque chose qu'elle n'avait pas l'intention de faire. Elle peut simplement commettre une erreur involontaire et de bonne foi, comme par exemple, lorsqu'un converti à l'Islam croit que consommer de l'alcool n'est interdit qu'aux heures de prière. D'un point de vue textuel, consommer de l'alcool tout en croyant qu'il est licite est un acte de mécréance, mais cette personne ne devient pas mécréante en raison de l'erreur qu'elle a commise de bonne foi.

3.La contrainte

Une personne peut être forcée de faire ou de dire ce qui relève de la mécréance en raison d'une menace directe pour sa vie, l'intégrité de son corps ou ses proches. Dans de telles situations, le cœur doit toujours être empli de contentement pour l'Islam et de foi. Par la suite, la personne peut dire ou faire ce qui est du *kufr* (16: 106).

4.L'interprétation erronée

Le musulman peut se retrouver dans une certaine confusion et adhérer à une interprétation erronée, pensant que ce qu'il croit, fait réellement partie de l'Islam alors que ce n'est pas le cas.

Retourner dans l'Islam après l'avoir quitté

Une personne qui a sciemment quitté le giron de l'Islam peut redevenir musulmane. Son "repentir" est d'entrer de nouveau dans l'Islam en prononçant l'attestation de foi (*chahadah*).

Si elle a quitté l'Islam pour s'être opposée à un devoir obligatoire, elle doit alors également reconnaître ce devoir. Disons qu'elle niait l'obligation des cinq prières quotidiennes. Lorsqu'elle entre de nouveau dans l'Islam, elle devra reconnaître que ces prières sont obligatoires, sinon son repentir ne sera pas accepté.

Notes de bas de page:

[1] *Majmu Fatawa li Ibn Taimiyya*, vol 20, p. 86

[2] *Nawaqidh al-imane al-tiqadiyya wa Dhawabit al-Takfir ind as-Salaf* de Dr. Muhammad al-Wuhaibi, vol. 1 p. 225 - vol.2 p. 36

<https://www.newmuslims.com/fr/articles/216/la-notion-de-peches-dans-lislam-partie-1-sur-3>

droits d'auteur © 2011 - 2023 NewMuslims.com. Tous les droits sont réservés.